



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL DES SAGES DU 16 FEVRIER 2024

Présents :

Mairie : J.E.MYRTHE, D. BONNET

Président : J. BONNET ; *Vice-Présidente* : B.BERTRAND

Membres : R.CALMET, R.CLERC, J.JEANSON, A.LESEIGLE, M.GARDIES, M.SALTRON, C.SIMOENS,

Absents excusés : E. ANDREU, B.AURIOL, A.BERMOND, P.GARDIES, E.RAUCOULES, N.SABATIER, H.SALLIER, D.TOURNIER, O.VITTON,

En préambule, une discussion s'engage, compte tenu de la fermeture de la route de Puylaurens, sur le manque de panneau informant les usagers de la limitation de vitesse à la sortie de la route de St Germain jusqu'au village, ce qui engendre des vitesses excessives sur cette portion.

M. le Maire a bien conscience du problème mais fait remarquer que cette voie fait l'objet d'une double compétence avec le département qui est propriétaire de la route. Les autorisations requises prennent du temps. Il rajoute que, dans la globalité de l'étude du « Lempaut de demain », la limitation de vitesse devrait être portée à 70 sur la partie haute puis à 50 au niveau de l'ancienne boulangerie. Par ailleurs, une réunion avec l'Atosca et la mairie de St Germain a eu lieu afin de réaménager la route de St Germain.

De plus, le préfet, le sous préfet et l'Atosca seront reçus à la mairie le 1^{er} mars prochain.

1) TRAVAUX DE L'EGLISE

M. le Maire précise que la deuxième phase est lancée et les travaux vont intervenir fin février/début mars.

Le devis de l'entreprise Brouillet a été retenu pour un montant de 45 000 € et doit être finalisé le 19 février. Cette société a été choisie car son devis comprenait la mise aux normes électriques contrairement aux devis de Campa et Campanaire. Lors du dernier Conseil Municipal, par 6 voix contre 4, la priorité a été donnée aux travaux de l'église par rapport à la réfection de la route de Labarthe qui sera effectuée si le budget le permet en fin d'année.

A une question de J.BONNET, M. le Maire répond que le rapport de l'architecte de France n'est toujours pas parvenu à la mairie, mais que le lancement de recueil de fonds par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine est en cours.

R. CLERC fait remarquer qu'il faudrait profiter des travaux pour passer l'anti mousse sur le mur côté place.

2) MONUMENT AUX MORTS

Le nouveau monument aux morts devrait être réalisé avant fin mai. L'emplacement exact sur le parking de l'école doit être finalisé avec M. VETORETTO. Le monument actuel ne sera pas touché mais sera consolidé et repeint.

B.BERTRAND propose de rajouter les victimes des guerres suivant 14-18.

3) BUDGET

M. le Maire informe l'assemblée qu'un Débat d'Orientation Budgétaire a été réalisé avec le Conseil Municipal. Il a pour vocation d'éclairer le vote des élus sur le budget de la collectivité. Son organisation est destinée à donner aux élus les informations nécessaires pour leur permettre de proposer les projets et définir l'ordre de priorité afin d'exercer leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Un devis concernant le cimetière a été demandé : implantation de haies sur le pourtour, plantation par des apprentis CFPPA.

4) CR Comité de Suivi « Lempaut de demain »

Après avoir travaillé sur le cahier des charges (parties privés, espaces communs), une relecture du permis d'aménager avant dépôt sera faite lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 28 mars à 18h en mairie.

Une rencontre avec le département et les gestionnaires de réseaux est prévue pour présentation du projet.

5) ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

B.BERTRAND pense qu'il serait intéressant de convier les nouveaux habitants lors de la Journée Nature, par exemple pour un pique-nique.

6) PROPOSITION CITOYEN D'HONNEUR

Le Conseil des Sages avait proposé la possibilité d'attribuer un diplôme de citoyen d'honneur à certains habitants qui œuvrent bénévolement pour la commune et font preuve d'une grande implication.

M. le Maire précise que ce titre honorifique a déjà été attribué par le Conseil Municipal par le passé et qu'il suffit de lui envoyer un argumentaire afin d'aider à la décision.

7) ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET PLACE DU VILLAGE

M. le Maire précise que les efforts vont être axés sur la commune par l'employé municipal et que le nettoyage du village est programmé.

R. CLERC pense qu'il serait judicieux d'agrandir le carrefour du chemin des Vignes qui est mal matérialisé et pas assez large.

Par ailleurs, la suppression de la poubelle de Sénègre pose problème.

M. le Maire réfléchit sur un endroit où la positionner.

8) RAMASSAGE DES DECHETS

D. BONNET informe le Conseil des Sages de la nouvelle organisation du SIPOM qui instaure le ramassage des déchets le jeudi pour les poubelles vertes et jaunes.

J.BONNET observe que les habitants n'ont pas tous été informés de ce changement.

D. BONNET revient sur l'augmentation progressive de la TGAP qui va de plus en plus impacter les ménages, d'où l'importance du recyclage et du compostage de nos déchets ménagers. Il est important de baisser le poids des poubelles vertes et donc d'utiliser aux maximum le composteur pour les biodéchets (composés de matières organiques : végétaux, déchets alimentaires ou de cuisine).

J. BONNET trouve regrettable que la note continue d'augmenter alors que la qualité du service baisse.

M. le Maire précise qu'un syndicat a été mis en place par la Communauté des Communes qui doit travailler avec chaque représentant de la commune sur le sujet.

9) DIVERS

. J. BONNET informe l'assemblée d'une demande d'aide d'E. DE FALGUEROLLES concernant la mise en place d'un potager dans le cadre du périscolaire, qui serait l'occasion d'un échange intergénérationnel.

B. BERTRAND va prendre contact pour avoir des précisions concernant la mise en œuvre de ce projet.

. M. le Maire précise que l'Escapade du Colombus – le restaurant et l'appartement - est à vendre (150 000€).

. M. le Maire fait part de l'intention du Conseil Municipal de créer un lieu de vie solidaire à l'ancienne boulangerie, car il est impossible de trouver un boulanger.

PROCHAINE REUNION : DATE A CONFIRMER